



## Incivilité à la déchetterie.

Depuis plusieurs semaines, le Conseil communal a été contraint de constater que **les incivilités augmentaient** dans notre déchetterie et souhaite rappeler à la population qu'il est important de **respecter les directives de tris**, afin d'éviter des répressions.

Pour rappel, les déchets apportés à la déchetterie doivent être **scrupuleusement triés** et **déposés dans les réceptacles appropriés**. De plus, les **déchets relatifs à des démolitions et/ou transformations** doivent être éliminés **à vos propres frais** par le biais d'une location de benne, ou d'élimination à la décharge du SEOD à Boécourt ([www.seod.ch/decharge-de-boecourt/informations-partiques.html](http://www.seod.ch/decharge-de-boecourt/informations-partiques.html)).

Le Conseil communal met l'accent sur le fait que ces incivilités, effectuées par quelques personnes, **prétérissent toute la population**. En effet, au vu de l'augmentation des divers frais (contrôle, recherches, remplissage rapide des bennes – non-respect des quantités, ...), le Conseil communal, lors d'un prochain budget, devra **réfléchir à cette situation**. Le compte de la déchetterie doit s'autofinancer, s'il devait **y avoir une perte**, il sera contraint soit **d'augmenter la taxe** des ordures, ou de **supprimer certaines prestations**.

Les Autorités souhaitent que toute la population se sente concernée par ce problème.

Nous rappelons que l'employé de la déchetterie se tient à votre entière disposition pour tout complément d'information.

D'avance, nous vous remercions pour votre compréhension et comptons sur votre collaboration.

Le conseil communal.

## Travaux - Place de l'administration

Les travaux ont débuté sur la place de l'administration (côté Ouest du bâtiment).

### Panneau d'affichage :

Le panneau d'affichage sera déplacé sur le côté (route cantonale) de la halle de gymnastique.

Dès début novembre 2019, il sera remplacé et installé **à la place de la Liberté**.

### Accessibilité du bureau communal :

La porte d'entrée côté Ouest n'est, par conséquent, plus accessible. C'est pourquoi, nous vous prions de bien vouloir **emprunter la porte côté Est** (cour d'école).

En vous remerciant d'avance pour votre compréhension.

Le conseil communal.